

Le journal
d'Arlette
Laguiller

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

Lutte
ouvrière
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2037 - 17 août 2007 - prix : 1 € - DOM 1,5 €

100 jours d'une politique antiouvrière

**Préparons
une riposte
à la hauteur
des attaques**

La crise immobilière américaine

**Les pauvres paieront la note
dans tous les pays**

p. 5



Leur société

- p 4 ■ Les profits des grandes entreprises
- p 6 et 7 ■ Le travail saisonnier
 - Les fraudeurs, ce sont les patrons
 - Augmentation des prix du lait : producteurs et consommateurs rançonnés
 - Impôts : mauvaises surprises de rentrée

Économie

- p 5 ■ La crise immobilière américaine

Tribune

- p 4 ■ La lutte aux côtés des sans-papiers, un combat de la classe ouvrière !

Dans les entreprises

- p 8 ■ Amiante : l'État agit... pour exonérer les patrons de leurs responsabilités
- Arcelor Mittal : profits et morale patronale. Un an après la fusion, les bénéfices flambent
- p 9 ■ France Télécom :
 - L'endettement
 - Travailleurs, hauts cadres et gros actionnaires
 - Une distribution d'actions empoisonnée
 - Un site qui peut préparer la suite
 - Aubagne (13) : au sein d'une agence

Dans le monde

- p 10 ■ Niger : sous la férule d'Areva
 - Un pays soumis au pillage impérialiste
 - Irak : les crimes de l'impérialisme
- p 11 ■ Les émeutes de Detroit en 1967 aux USA
- Afrique : les relations internationales s'échauffent
- p 12 ■ Allemagne : la justice veut interdire la grève des cheminots
- Brésil : Lula et les riches

Lutte Ouvrière à votre rencontre



Pendant tout l'été, les militantes et les militants de Lutte Ouvrière ont parcouru le pays, faisant étape dans des centaines de villes, à la rencontre de toutes celles et tous ceux qui souhaitent discuter de la situation sociale et politique. Cette activité se termine la semaine prochaine.

Sans surprise, on constate que d'un bout à l'autre du pays

les préoccupations des classes populaires sont les mêmes, qu'il s'agisse du chômage, de la précarité, des bas salaires ou encore de la détérioration de leurs conditions de vie et de logement. Mais les inquiétudes se portent plus ces jours derniers sur les hausses des prix, de ceux des services, des transports, mais surtout des produits alimentaires de première néces-

sité. Inquiétudes aussi face aux attaques contre le droit de se soigner, avec l'instauration de la nouvelle franchise susceptible d'atteindre 50 euros par an sur les soins médicaux.

Tandis que le niveau de vie de ceux qui vivent déjà avec un faible budget est attaqué, l'équipe Sarkozy-Fillon se place, comme ses prédécesseurs mais plus encore ouvertement,

si cela est possible, du côté des riches en multipliant les cadeaux envers eux.

Si une fraction des travailleurs veulent garder des illusions sur Sarkozy, la plupart confirment qu'ils n'en attendent rien. Ils n'espèrent pas grand-chose non plus des dirigeants socialistes. Les travailleurs auraient la force et les moyens d'imposer leurs exigences à ce gouvernement et au patronat, concernant par exemple les salaires, les conditions de vie et de logement de la population laborieuse, la lutte contre les licenciements et contre la précarité.

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 106 (été 2007)

● France

Présidence, législatives 2007 : ce qu'elles révèlent de l'évolution politique

Parti « 100 % anti-capitaliste » ou parti de la révolution sociale

Résultats des législatives

L'élection du chef de l'État au suffrage universel : « victoire de la démocratie » ou parodie de souveraineté populaire

● Russie

Un printemps gréviste

● États-Unis-Irak

Une guerre pour les riches faite par une armée de pauvres - comme au Vietnam

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,54 euro

— Les villes étapes —

Voilà la liste des villes où nos camarades seront présents pour la période du jeudi 16 août au samedi 25 août. Les emplacements précis seront affichés dans les villes en question.

Seine-Maritime

- Jeudi 16 août** : Yvetot - place Yvar
- Vendredi 17 août** : Neufchatel-en-Bray - place Notre-Dame et Petit-Couronne - place du Marché
- Samedi 18 août** : Le Havre - Marché Démidoff

Tarn-et-Garonne - Lot-et-Garonne - Gironde - Dordogne

- Jeudi 16 août** : Marmande (Lot-et-Garonne)
- Vendredi 17 août** : Montauban (Tarn-et-Garonne)
- Samedi 18 août** : Moissac (Tarn-et-Garonne) et Fumel (Lot-et-Garonne)
- Lundi 20 août** : Coutras (Gironde)
- Mardi 21 août** : Libourne (Gironde)
- Mercredi 22 août** : Bergerac (Dordogne)

Jeudi 23 août : Coulounieix-Chamiers et Montpon-Ménésterol (Dordogne)

Vendredi 24 août : Périgueux (Dordogne)

Samedi 25 août : Sarlat et Terrasson (Dordogne)

Lorraine

- Jeudi 16 août** : Creutzwald et Farébersviller
- Vendredi 17 août** : Sarreguemines et Forbach
- Samedi 18 août** : Faulquemont et Crehange
- Lundi 20 août** : Sainte-Marie-aux-Chênes et Ars-sur-Moselle
- Mardi 21 août** : Metz-Borny et Thionville
- Mercredi 22 août** : Amneville et Uckange
- Jeudi 23 août** : Hayange et Audun-le-Tiche
- Vendredi 24 août** : Villerupt et Jœuf
- Samedi 25 août** : Longwy-Haut et Fameck

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

100 jours d'une politique antiouvrière

Préparons une riposte à la hauteur des attaques

L'évocation des 100 premiers jours de la présence de Nicolas Sarkozy à l'Élysée a donné lieu à bien des louanges, venues il est vrai essentiellement de ses proches et d'une partie de la presse. À les entendre, on n'avait jamais vu un président de la République qui ait tenu, lui, ses engagements, et à un tel rythme. Même si ces propos ne sont guère charitables à l'égard du prédécesseur de Sarkozy, Chirac, et même s'ils procèdent du rituel courtois, ils ne sont pas entièrement faux.

C'est vrai que Sarkozy a tenu ses promesses. Mais doit-on s'en montrer surpris ? D'emblée, avant même qu'il soit intronisé président de la République, il a tenu à afficher que, tout en se proclamant l'élu de tous les Français, il se situait nettement dans le camp des très, très riches. Sa croisière sur le yacht de son ami le milliardaire Arnault à destination de l'île de Malte, il y a cent jours donc, ses vacances dans une fastueuse résidence aux USA, ne sont pas que des détails anecdotiques. Pour Sarkozy, qui sait fort bien se mettre en scène, ce sont des choix qui ont valeur de symboles.

Lui et ses ministres ne font que poursuivre en l'aggravant la politique qu'ils avaient mise en œuvre sous Chirac, dans les gouvernements Raffarin et Villepin dont, pour nombre d'entre eux, ils faisaient déjà partie. Les événements de ces derniers jours en sont la triste illustration. La traque aux sans-papiers et les expulsions se poursuivent, sans relâche. Les mesures en faveur des plus riches, et leurs corollaires, celles prises contre les classes populaires, se mettent en place.

À peine avait-t-on débattu de l'instauration d'un service minimum dans les transports publics – ce qui ne constitue qu'une étape dans la remise en cause du droit de grève – que l'annonce était faite que le gouvernement préparait une amère potion, destinée cette fois à réduire plus encore l'accès aux soins des catégories populaires. Même si, nous dit-on, les mesures prévues ne sont pas encore définitivement décidées, on sait déjà que, pour chaque malade bénéficiant de la Sécurité sociale, il sera retenu une

franchise annuelle – qui pourrait atteindre 50 euros par an – à laquelle s'ajouterait une taxe sur chaque boîte de médicament prescrit.

Et tout est de la même veine. On va diminuer encore, et de façon significative, le nombre de fonctionnaires, afin nous dit-on d'alléger la dette de l'État. Cela va se traduire inmanquablement par une accélération de la détérioration des services publics. Il y aura encore moins d'enseignants dans les écoles, moins d'infirmières dans les hôpitaux, moins de cheminots pour assurer les transports collectifs. Alors que – et la population laborieuse qui est la première à les utiliser le voit tous les jours – les moyens dans ces domaines sont notoirement insuffisants pour des besoins qui s'accroissent. Oui, il faudrait plus de moyens, ne serait-ce que pour maintenir à niveau les services actuels. De mesures en mesures, ce gouvernement, ajoutant sa pierre à ce qu'ont fait ses prédécesseurs, met en place un service public qui se réduit bien en deçà du service minimum.

Il y a cependant une catégorie pour laquelle ce gouvernement maintient son soutien sans fléchir et sans exprimer une quelconque inquiétude sur les conséquences que cela aura sur la dette de l'État, c'est le service rendu aux plus riches, aux capitalistes. Ces aides aux plus fortunés ne sont certes pas nouvelles. Ce sont d'ailleurs les milliards qui leur ont été distribués, sous des formes diverses, qui ont creusé cette dette, dont Sarkozy et ses acolytes entendent faire peser le poids sur les classes populaires.

Encore faudrait-il que celles-ci l'acceptent !

Le gouvernement et ses laudateurs se flattent du bilan de Sarkozy, après 100 jours de présidence. Mais une chose est de prendre des mesures, d'en préparer d'autres pour les mois qui viennent. C'en est une autre de les faire accepter.

Et puisque ce gouvernement mène la bataille tambour battant contre les classes populaires, il faut se préparer à lui donner la riposte que sa politique mérite.

• Partir en retraite après 65 ans ?

Les salariés ont montré qu'ils voulaient partir avant 60 ans

On assiste en ce moment à une campagne tendant à stigmatiser « l'obligation » qui amènerait les salariés à partir « bien plus tôt à la retraite qu'ils ne le souhaiteraient ». Ce fut un des axes de la campagne de Sarkozy, au nom de la « liberté ». La « liberté de partir à la retraite quand on veut » devenant le pendant de la « liberté de travailler autant qu'on veut ». Mais si certains journaux ont publié des sondages fabriqués pour faire croire que « les salariés sou-

haitaient travailler après 65 ans », les faits ont prouvé exactement le contraire

Après le vote en 2003 de la loi Fillon sur les retraites, les salariés qui avaient commencé à travailler jeunes, à condition d'avoir plus de 41 ans de cotisations, ont pu, sous certaines conditions, s'ils le souhaitaient, demander à bénéficier de la retraite avant 60 ans. Or, contrairement à toutes les prévisions, la grande masse de ceux qui pouvaient en bénéficier ont demandé à partir

avant 60 ans. Et ces derniers mois le mouvement s'est accéléré, à l'approche de 2008 qui mettra fin à cette possibilité.

Près de 450 000 salariés, voire plus, auront fait ce choix, pas dans un sondage, mais en ayant mûrement réfléchi, de partir en retraite. Et cela malgré le faible montant des pensions.

Cette aspiration à quitter au plus vite leurs entreprises, leurs lieux d'exploitation, est confirmée dans toutes les entreprises de production, là où les

ouvriers travaillent, sur les chaînes, en équipe, dans des tâches dures et pénibles. Mais c'est le même mouvement, la même aspiration à la liberté chez les employés, les techniciens et même la majorité des cadres.

D'ailleurs, alors que les pertes de salaire qui les accompagnent sont très importantes pour ceux qui les choisissent, à 58, 57, 56 voire 55 ans, les préretraites sont acceptées par la quasi-totalité des salariés à qui elles ont pu être encore proposées ces derniers

temps. Et s'il y en a de moins en moins, quelques dizaines de milliers par an, au lieu de quelques centaines de milliers il y a encore quelques années, c'est que l'État et les patrons ne veulent plus les financer.

Alors, on peut dire et clai-ronner ce qu'on veut, les travailleurs, ceux de production d'abord, mais aussi tous les autres, aspirent à partir à la retraite le plus tôt possible. C'est cela la vérité.

Paul SOREL

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

La lutte aux côtés des sans-papiers, un combat de la classe ouvrière !

Jeudi dernier à Amiens, Ivan, 12 ans, est tombé du quatrième étage alors qu'il tentait de suivre son père pour fuir la police par les balcons de leur immeuble. Arrivés en France en 2004, ses parents qui avaient fui la Tchétchénie ont vu toutes leurs demandes d'asile rejetées. Depuis la famille vivait traquée, sous la menace d'être expulsée vers un pays où leur vie est en danger. Aussi quand les policiers ont commencé à forcer la porte de leur appartement jeudi aux aurores, la panique s'est emparée d'eux. Ivan est maintenant dans le coma. Devant l'indignation des voisins témoins de ce malheur et d'une bonne partie de l'opinion publique, le gouvernement a voulu s'en laver les mains, à sa manière.

La réaction de Brice Hortefeux, « ministre de l'immigration, de l'intégration et de l'identité nationale », a de quoi faire vomir : il a demandé au préfet de la Somme d'accorder aux parents d'Ivan une autorisation provisoire de séjour de six mois. À « titre humanitaire », a-t-il jugé bon de préciser ! Les parents pourront ainsi rester au chevet de leur enfant à l'hôpital, victime de la terreur policière... et être expulsés en famille à l'issue de ce délai !

Quant au Premier ministre Fillon, il a déclaré immédiatement après l'accident que « la politique pilotée par Hortefeux nécessitait une fermeté et un engagement fort de tous les agents de l'État ». Un appel à l'obéissance du fonctionnaire qui rappelle d'autres temps. Personne ne peut dire des responsables de cette politique qu'ils sont des salopards sans risquer des poursuites, c'est pourquoi on ne le dira pas. Mais peut-on empêcher de nombreuses personnes, « à titre humanitaire », de le penser ? Et que dire de cette société où la minorité qui croule sous la richesse, se déplace d'un bout à l'autre de la planète à son gré et n'a besoin d'aucune autorisation pour faire circuler ses capitaux, alors qu'on pousse à la mort des pauvres gens ayant tenté dans les pires difficultés d'échapper à la misère ?

Faire régner la terreur parmi les sans-papiers est en effet une des priorités affichées par le gouvernement cet été. Selon le Réseau Education Sans Frontière, les expulsions ont continué de plus belle. La chasse à l'enfant et aux familles, qui avait été dénoncée dans de nombreuses écoles, n'a pas connu de répit, bien au contraire. Une fois les écoles fermées et les militants quelque peu dispersés, sans doute le gouvernement espé-

rait-il augmenter son rendement pendant les vacances. Vendredi dernier à Lyon, François, 18 ans et deux mois, a été condamné à être expulsé vers le Cameroun. Il venait tout juste d'atteindre l'âge légal... Des violences graves ont été dénoncées lors de l'embarquement de deux Algériens le 2 et le 3 août. Le chiffre des expulsions effectivement réalisées est difficile à connaître, mais il ne dit pas tout. Il y a aussi les milliers de familles, comme celle d'Ivan, qui vivent tous les jours dans la peur et subissent un véritable harcèlement de la part des autorités policières. Hortefeux a annoncé qu'il avait prévu 25 000 reconductions à la frontière pour l'année 2007 et chaque département a reçu des objectifs chiffrés. Et comme les citoyens roumains font désormais partie de l'Union européenne, il faut se rattraper sur les autres nationalités. Les policiers doivent donc faire du chiffre, et une circulaire préfectorale diffusée début juillet recommande les arrestations à domicile.

Sarkozy tient à continuer avec ostentation sa politique démagogique contre les immigrés. Pour plaire à la droite et aux réactionnaires qui pourraient ne pas avoir compris, ou ne pas avoir apprécié, sa politique « d'ouverture » à de soi-disant hommes de gauche. Pour diviser les travailleurs qui ont déjà pu enregistrer que la politique de ce gouvernement consiste pour l'essentiel à taper encore, et toujours davantage sur les salariés pour remplir un peu plus la poche des riches. En traitant les sans-papiers comme des criminels il espère ainsi détourner le mécontentement. Le Pen a fait savoir qu'il était satisfait de la politique de Sarkozy, ce n'est pas pour rien.

Cette démagogie fait partie de l'éventail de la politique de Sarkozy. Quand on voit le cynisme qu'Hortefeux a tenu à afficher face à ce drame, aucun doute n'est permis sur la volonté du pouvoir de continuer au même rythme et avec les mêmes méthodes après l'été. L'arrêt de la chasse aux sans-papiers et la régularisation de tous devra figurer au même titre que les hausses de salaires et l'interdiction des licenciements dans les objectifs de lutte de l'ensemble du monde du travail, car elle est partie intégrante de l'offensive générale menée par le pouvoir et les possédants contre tous les travailleurs.

Lydie GRIMAL

Convergences Révolutionnaires n° 52 (juillet-août 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

Sarkozy pour cinq ans ? Des fausses résistances... à la vraie riposte

Nous pouvons compter sur la gauche... pour 2012 ! - Les syndicats sous le charme du président - Sale temps pour les révolutionnaires ? - LCR et LO en chemin vers un parti ? - Travailler plus... pour au bout du compte gagner moins ! - **Plan**

hôpital 2007 et 2012 : vers la privatisation de la santé - **Servair** : la guerre aux militants - **États-Unis** : la gauche démocrate entrave au mouvement anti-guerre - **Pays basque** : reprise du terrorisme ? - Élections en Belgique

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18

ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19

Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Ralentissement de la « croissance » ou pas ?

Les profits des grandes entreprises, eux, toujours à la hausse !

L'office national des statistiques, l'Insee, vient de publier le chiffre de l'augmentation du produit intérieur brut pour le deuxième trimestre 2007 : 0,3 %, moitié moins que le chiffre prévu par le gouvernement. C'est sur la base de ce chiffre que l'on a annoncé : « La croissance est moins forte que prévue ». Seulement, bien malin qui pourrait dire si cela est vrai ou faux. En effet ce produit intérieur brut est tout, sauf fiable, pour savoir si on a plus ou moins produit. Il additionne des carottes et des navets, la production industrielle et les variations de prix de l'immobilier, le montant des assurances, du prix des services, des réserves financières, etc.

Par contre, il se trouve que c'est sur la base de l'évolution de ce PIB, et des recettes fiscales qui devraient l'accompagner, que le gouvernement a établi son budget, le montant des nouveaux cadeaux qu'il entendait distribuer au patronat et aux classes riches, et l'importance des coupes budgétaires dans les domaines les plus utiles à la population qu'il entendait faire pour réaliser ces offrandes, qui ont été chiffrées à 13 milliards d'euros par an.

L'Insee prévoit une « croissance » de 1,3 % du PIB pour l'ensemble de l'année 2007, contre les 2,5 % annoncés par le gouvernement, comme base de ses calculs. Alors, si ces prévisions se vérifient, il faut

s'attendre à de nouvelles coupes claires dans tous les services publics ?

Mais cela ne signifie évidemment pas que la situation soit mauvaise pour tout le monde. Beaucoup de grands groupes industriels ont publié ces dernières semaines le montant de leurs bénéfices déclarés pour le premier semestre 2007, en affichant des progressions importantes : Vallourec, premier producteur mondial de tubes, + 9,5 % ; Schneider Electric + 21,6 %. Le groupe PSA (Peugeot), lui, annonce un résultat de 1,364 milliard d'euros pour le premier semestre 2007, contre 488 millions au premier semestre 2006, soit un résultat déjà honorable qui se retrouve multiplié par trois. Le géant des ciments, Lafarge, annonce + 70 % et une augmentation de 71 % du dividende versé à ses actionnaires dès à présent. Valéo, en pleine suppression des emplois « pour garantir les résultats », annonce + 24,5 % d'augmentation des bénéfices sur six mois. Et il y a encore Bolloré, Bonduelle dans l'agro-alimentaire et bien d'autres.

Cela n'empêche évidemment pas le gouvernement de continuer à faire des cadeaux au patronat, sous prétexte de l'aider à lutter contre la concurrence.

Paul SOREL

Homard à l'américaine

Avant la rencontre de Sarkozy avec Bush, la presse française s'interrogeait gravement sur la composition du menu qui serait servi au président français. Ce ne pouvait, lisait-on, qu'être du homard, spécialité de la région.

Las ! Sarkozy a dû se contenter de hot dogs, autre spécialité de la région.

Dur à digérer, sans doute. En tout cas, dur pour l'image de Mister Nicolas.



• La crise immobilière américaine

Les pauvres de tous les pays vont payer la note

La semaine dernière, les Bourses du monde entier ont attiré l'attention de toute la presse, car l'évolution des cours amenait à craindre une panique pouvant déboucher sur une crise catastrophique.

De la crise de l'immobilier...

Au début, on nous avait dit que c'était limité à l'immobilier aux USA et que, bien sûr, on ne craignait rien ici. Puis ce fut une semaine, sinon de panique, du moins d'inquiétudes dans les Bourses du monde entier, où les cours s'effondraient après avoir joué au yo-yo depuis quelques semaines. En fait, cette crise s'était amorcée dès le printemps 2007.

Aujourd'hui, les commentateurs se veulent rassurants, expliquant que les injections massives de fonds par les banques centrales vont permettre de rétablir la situation. Mais ils sont beaucoup plus discrets sur les mécanismes qui ont mené à cette crise, et surtout sur ses conséquences pour les classes populaires, même dans le cas où elle serait jugulée.

La crise a d'abord été aux États-Unis celle des « subprimes », ces prêts immobiliers à risque largement accordés à de nombreux acheteurs de logements, mais à la solvabilité douteuse, et dont certaines sociétés se sont fait une spécialité. Tant que le marché de l'immobilier se portait bien, au sens capitaliste du terme, c'est-à-dire que les prix ne cessaient de monter, les risques pris par ces sociétés de prêt étaient nuls. Si l'acheteur était incapable de payer ses traites, le prêteur pouvait toujours récupérer la maison, et même faire en plus un gain supplémentaire appréciable dans cette opération.

Mais le marché de l'immobilier n'est pas illimité, surtout dans une société qui fabrique bien plus de pauvres que de riches. Et quand les cours de l'immobilier ont donné des signes de faiblesse, les sociétés spécialisées dans le « subprime » ont connu leurs premières difficultés. Le 2 avril, New Century, le numéro deux du « subprime » aux USA, se

déclarait en faillite. Le 10 août, la Home Banc a demandé à être placée sous la protection de la loi américaine sur les faillites.

...à la mise en danger des grandes banques

Mais la crise n'a pas touché que les spécialistes du « subprime », car beaucoup de banques, et pas seulement aux États-Unis, avaient elles-mêmes des intérêts, des participations, dans le capital des sociétés pratiquant le « subprime », et se trouvaient du même coup mises en danger.

Il est bien difficile de savoir lesquelles, car le fameux

pour « seulement » 30 millions d'euros, selon ses dirigeants. Mais que la BNP ait réellement des problèmes est évident, puisqu'elle a dû geler les opérations concernant trois de ses fonds d'investissement, dont elle se disait incapable de calculer la valeur liquidative.

Mais les ennuis publics de la BNP ne prouvent pas que d'autres grandes banques françaises n'aient pas des soucis à se faire.

Ce qui tend aussi, d'ailleurs, à prouver que de grands établissements bancaires sont concernés, c'est la rapidité avec laquelle les banques centrales des grands pays, États-Unis, Japon, Union européenne, ont, pour tenter d'empêcher l'extension des faillites, « injecté des liquidités » (c'est-à-dire des sommes

des banques centrales des différents pays et, en dernière analyse, ce sont les États qui paieront... c'est-à-dire les classes populaires, puisque la politique du gouvernement consiste à diminuer sans cesse les impôts payés par les plus riches.

Les conséquences pour les classes laborieuses

Nul ne peut prévoir aujourd'hui quelles seront les conséquences à long terme de cette crise, pas même les prétendus experts économiques qui ne l'ont pas vue venir, non parce qu'ils sont incompetents (même s'ils le sont souvent), mais parce que le propre du système capitaliste est d'être imprévisible.

Sa seule conséquence sera

avaient placées, et sur une crise générale de l'économie. La fébrilité dont font preuve depuis quelques semaines toutes les places boursières traduit en tout cas les craintes de nombre de capitalistes de voir le taux de profit des entreprises diminuer, car ils savent que tous les secteurs de l'économie sont liés.

Scénario catastrophe ? Peut-être, mais pas si invraisemblable que cela. La grande crise économique de 1929 a commencé, après une période où les actions en Bourse ne cessaient de monter, par l'explosion de cette bulle spéculative, qui en quelques mois a entraîné la plus grande récession économique que la société capitaliste ait connue, et a débouché sur la Deuxième Guerre mondiale.

L'humanité ne sera pas à l'abri de ce genre de catastrophe tant que subsistera le système capitaliste, un système qui a certes été un facteur de progrès économique à sa naissance – même si cela s'est fait au moyen du pillage de contrées entières et d'une exploitation forcenée des travailleurs – mais qui est sénile depuis longtemps.

On nous vante la « régulation par le marché », opposée à « l'étatisme » et aux services publics, ce qui n'empêche pas les financiers d'appeler les États et les fonds publics à leur secours, lorsque le marché les menace d'une crise qu'ils ont eux-mêmes provoquée.

Le marché capitaliste, la régulation par l'offre et la demande dominée par la recherche du maximum de profit, est un système irrationnel, dans lequel la vie des hommes, l'avenir même de la planète, dépendent de la manière dont une petite minorité de gens, riches à ne plus savoir que faire de leurs capitaux, recherchent la manière de les placer pour s'enrichir encore plus, sans se soucier des conséquences de leurs choix.

François DUBURG



« secret bancaire » recouvre tous ces liens d'un voile opaque. Cependant, le quotidien économique *Les Échos* a publié le lundi 13 août une liste des banques « les plus exposées » dans la tourmente actuelle. On y trouve non seulement des banques américaines, mais aussi la Deutsche Bank, le Crédit Suisse... et la française BNP, qui est d'ailleurs l'un des créanciers de la Home Banc citée plus haut

énormes), suivant l'expression employée par la presse, qui ne s'attarde pas en explications sur l'origine de ces fonds ni sur leurs bénéficiaires. Les bénéficiaires ne peuvent évidemment être que les sociétés exposées... c'est-à-dire les banques. Et ces « liquidités », les banques centrales ne les tirent pas de leur chapeau. Quand la Banque centrale européenne « injecte » ainsi des fonds, ceux ci proviennent

peut-être d'entraîner une nouvelle baisse du niveau de vie des classes populaires, si celles-ci ne répondent pas collectivement aux attaques dont elles sont et seront l'objet. Mais la crise du « subprime » peut aussi déboucher sur une crise bancaire généralisée, la faillite de grandes banques qui fermeront leurs portes au nez des particuliers qui tenteront vainement de récupérer les maigres économies qu'ils y

• Travail saisonnier

Exploitation permanente

En été, les emplois saisonniers se multiplient, essentiellement dans les métiers du tourisme et dans l'agriculture. Officiellement, ils sont deux millions, mais 50 % de saisonniers n'auraient pas de contrat de travail, ce qui en doublerait le nombre.

Le travail saisonnier ouvre la porte à bien des abus, que dénoncent les syndicats. Ainsi, parmi les 400 000 employés dans l'hôtellerie-restauration, beaucoup n'ont même pas de contrat de travail, ce qui permet à leur employeur de les sous-payer, et ce qui les prive d'une couverture en cas d'accident. Ils sont aussi confrontés au non-paiement des heures supplémentaires, souvent imposées. Quant à leur logement, il est souvent indigne, surtout dans les lieux les plus fréquentés par les touristes. D'après la CGT, « de plus en plus de saisonniers

dorment dans des tentes, des caravanes, des voitures, sur la plage ou dans des hébergements d'urgence ». Très peu osent contester les abus qu'ils subissent, parce qu'ils sont en majorité jeunes ou étrangers, souvent isolés et que, de plus, ils ne connaissent pas leurs droits en tant que salariés.

Dans l'agriculture, la situation est encore pire pour les 800 000 saisonniers qui y sont employés. Ils sont payés au smic, voire parfois en dessous, sans être toujours là encore déclarés officiellement, pour des conditions de travail très dures.

Il y a d'ailleurs eu récemment des affaires de travailleurs quasiment réduits en esclavage par leurs patrons durant la période de cueillette des fruits. Et pourtant l'embauche de nombreux travailleurs étrangers s'y fait tout à fait officiellement, au travers de l'Anaem, l'ex-OMI (Office des migrations internationales), qui a signé des accords avec la Tunisie, le Maroc ou la Pologne.

Mais cela n'est qu'une partie du travail saisonnier, la plus visible. Comme le constate la CGT, « les saisonniers sont par-

tout ». En effet on trouve des employés saisonniers dans les banques, les supermarchés, les entreprises de BTP et même dans les collectivités locales. Ce type de contrat ne prévoyant pas de versement de prime de précarité à la fin du contrat, contrairement au CDD, il est encore plus intéressant pour les employeurs.

En réalité, le travail saisonnier est utilisé par de nombreux

patrons, et pas uniquement dans le tourisme ou l'agriculture, pour accroître la précarité et faire encore plus de profits. Et pas seulement dans des secteurs marginaux.

Arnaud VAUTARD



INTERETGENERAL.INFO

• Augmentation des prix du lait

Producteurs et consommateurs rançonnés par les trusts

La presse a récemment annoncé que les prix des produits laitiers allaient monter, ce qu'a confirmé Franck Riboud, le PDG de Danone, en annonçant une augmentation moyenne de 2,5 % de ses produits. Les industriels de l'agro-alimentaire se justifient en invoquant une forte progression de la demande et une hausse des prix payés aux producteurs de lait. Et de mettre en avant la revalorisation de 4,9 % du prix du lait payé aux producteurs, prévue pour le troisième trimestre.

Que les producteurs obtiennent un meilleur prix, ce n'est que justice, d'autant que l'augmentation des céréales comme le maïs et le soja, principales sources d'alimentation du bétail en hiver, pèse sur leurs revenus. Certains représentants des producteurs, comme la Confédération paysanne, estiment d'ailleurs que cette revalorisation, qui ne représente pas plus de 1,3 centime d'euro par litre, est insuffisante, le prix du lait n'ayant cessé de baisser depuis cinq ans. Ainsi, de 2001 à 2005, les prix payés aux producteurs sont passés en moyenne de 31 centimes d'euro à 27,7 centimes par litre, soit un recul de 12 %, qui s'est encore

accentué en 2006.

Les industriels sont prompts à répercuter les augmentations des prix du lait, mais ils le sont beaucoup moins pour répercuter les baisses. Bien au contraire. Durant la même période 2001-2005, les prix à la consommation ont régulièrement progressé, l'augmentation globale atteignant environ 14 %.

L'écart entre le prix d'achat et le prix de vente a donc exclusivement profité aux géants de l'industrie du lait et de ses dérivés, comme Sodiaal (marque Candia), Lactalis (marque Lactel), Danone ou Bongrain, et aux trusts de la distribution, qui assurent 75 % de la commercialisation du lait.

Cette évolution a fait que de nombreux producteurs se sont tournés vers des productions plus rentables ou ont parfois jeté l'éponge. Environ 5000 agriculteurs (5 % des producteurs) renoncent chaque année à cette activité. Cela contribue à la diminution du cheptel de vaches laitières (2 % pour la seule année 2006) ; cette diminution ayant été encouragée par des primes à l'abattage, après la surproduction enregistrée dans les années 1980.

Cela contribue à la baisse de la production. Avec 23 milliards de litres par an, la France n'arrive même pas à atteindre les quotas qui lui ont été attribués par les autorités européennes.

Quant aux mesures préconisées par le gouvernement pour détendre le marché, comme le

relèvement de 0,5 % des quotas de production pour la saison 2007-2008, elles font sourire. Car, à moins d'avoir inventé une manière d'augmenter la production de lait sans augmenter le nombre de vaches, cela risque de prendre un certain temps... celui de la gestation et de l'élevage des

génisses jusqu'à leur maturité.

En attendant, les trusts de l'agro-alimentaire et de la distribution continueront à mettre en avant la pénurie de lait pour faire leur beurre au détriment des consommateurs.

Roger MEYNIER

• Lille

Les sans-papiers doivent être régularisés d'urgence

Alors que plusieurs dizaines de sans-papiers ont dépassé les 50 jours de grève de la faim et que leur santé est en danger, le préfet a déclaré qu'il accepterait d'étudier 150 dossiers, au lieu de 100, et promis d'accélérer la délivrance de papiers à ceux qui ont été régularisés, alors qu'il faut attendre plus d'un an parfois pour les recevoir. À condition, a-t-il dit, que la grève de la faim cesse. Mais c'est la lenteur à étudier leurs dossiers et les retards dans la délivrance des papiers, qui ont entraîné la grève de la faim. Pourquoi ce qui serait possible aujourd'hui n'a-t-il pas été fait avant ? Et pourquoi les sans-papiers devraient-ils lui faire confiance aujourd'hui ?

D'autant plus que la préfecture, après avoir fait évacuer les sans-papiers et les militants qui les soutiennent de la Bourse du travail de Lille, les harcèle continuellement. À plusieurs reprises, la police a confisqué les tentes sous lesquelles les grévistes de la faim s'abritent.

La gauche régionale (PS-PCF-Verts) a demandé la nomination d'un médiateur, comme lors de la grève de la faim de 2004, qui avait permis un pas en avant dans les régularisations.

Le préfet du Nord dénonce le « chantage » des grévistes de la faim. Mais à qui la faute si les sans-papiers pensent que c'est là le seul moyen de se faire entendre ?



L'Algérie et la Guinée, d'où sont issus la plupart des actuels grévistes de la faim, sont d'anciennes colonies françaises. Les grandes entreprises et l'État français y sont responsables de la misère et aussi de la violence qui y règnent, et qu'essayent de fuir des milliers d'hommes et de femmes.

Ce ne serait que justice que l'État français les accueille et leur donne la possibilité de vivre et travailler normalement.

Quant aux sans-papiers arrêtés en juin et en juillet, lors de l'évacuation de la Chambre de



• Cotisations sociales

Les fraudeurs, ce sont les patrons

L'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale, l'Acoss, qui procède au recouvrement des cotisations sociales auprès des employeurs au travers des Urssaf, vient de rendre public un rapport sur les contrôles effectués en 2006. Il révèle que 26,5 % des entreprises de l'hôtellerie-restauration ont fraudé sur les cotisations sociales qu'elles auraient dû payer. Pourcentage qui atteint 48 % dans les départements

d'outre-mer, et 61 % en région parisienne ! Les infractions les plus fréquentes sont l'absence de bulletin de paie, la sous-déclaration des heures travaillées et l'emploi de salariés non déclarés. Le travail au noir concernerait autour de 10 % des travailleurs.

Les patrons des entreprises de l'hôtellerie-restauration sont parmi ceux qu'on entend le plus pleurer misère : « *écrasés sous le poids de charges* »,

prétendent-ils continuellement, en réclamant des aides aux pouvoirs publics. Baisse de cotisations et allègements d'impôts que tous les gouvernements leur ont d'ailleurs généreusement accordés. Ce qui ne les a pas empêchés, comme le montre cette enquête, de ne pas déclarer une bonne partie de leur personnel, afin, parfois, de payer leurs salariés en dessous du smic et de se garder dans la

poche les cotisations dues, ce qui revient à sanctionner deux fois les salariés : sur leur paye et sur leurs droits sociaux, leur retraite en particulier.

Les responsables de l'Acoss ont rappelé à cette occasion que le bâtiment et les travaux publics était le premier secteur où cette fraude se pratiquait. Là où des géants de la profession utilisent l'écran de petites sociétés sous-traitantes aux pratiques douteuses.

La propagande patronale et gouvernementale accuse régulièrement les salariés, les chômeurs, les assurés sociaux d'être des fraudeurs potentiels. Ce rapport de l'Acoss montre qu'en réalité ce sont les patrons qui fraudent, et les salariés qui en sont les victimes, personnellement ou à travers la Sécurité sociale.

Vincent GELAS

• Impôt sur le revenu

Mauvaises surprises de rentrée

Avec l'arrivée des feuilles d'imposition, certains, qui croyaient payer moins d'impôts cette année, vont déchanter.

Le gouvernement Villepin s'était pourtant vanté d'une réforme de l'impôt qui, en intégrant les 20 % d'abattement dont bénéficiaient les salariés dans les tranches du barème et en réduisant le nombre de tranches, devait permettre à tout un

chacun de payer moins d'impôts. Il avait même décidé de diminuer automatiquement de 8 % ce que chacun devait payer dès le début 2007, afin que chacun puisse bénéficier sans attendre des bienfaits de cette réforme, quitte à opérer un réajustement lors des trois dernières mensualités ou du dernier tiers.

Le hic, c'est que la réforme

ne permet pas à tous de bénéficier de 8 % de réduction d'impôts, loin s'en faut.

Ceux qui vont effectivement bénéficier d'une baisse globale de 8 % verront leurs derniers versements réduits eux aussi de 8 %. D'autres, qui vont finalement bénéficier de bien plus de 8 % de réduction d'impôt – jusqu'à 20 % pour certains – auront la bonne surprise de ne

plus avoir grand-chose à payer à la rentrée. Mais tous ceux dont la réduction globale est très faible, mais qui ont tout de même bénéficié de versements réduits de 8 % pendant les deux tiers de l'année, vont, eux, devoir payer en fin d'année le trop-perçu et rembourser le fisc. Leurs derniers versements pourront être beaucoup importants que l'an dernier. Évidem-

ment, la surprise est plutôt mauvaise au retour des vacances, au moment de la rentrée scolaire.

Mais l'essentiel n'était-il pas de donner au plus grand nombre, avant les élections, l'impression d'un impôt allégé, quitte à opérer ensuite des rectifications, parfois douloureuses... mais après le vote ?

Dominique CHABLIS

• Amiens (Somme)

Hortefeux poursuit sa traque

Ivan Dembski, un jeune garçon de 12 ans, est à l'hôpital d'Amiens. Jeudi 9 août, il est tombé du quatrième étage en tentant de suivre son père, qui fuyait les policiers qui forçaient la porte de leur domicile.

Comme de nombreux sans-papiers, la famille Dembski avait à plusieurs reprises déposé des demandes d'asile politique et de titre de séjour. Originaires de Tchétchénie, les parents d'Ivan ont fui la guerre et un pays où leur couple mixte (il est ukrainien, elle est tchétchène) n'était pas toléré.

Ce drame illustre la situation terrible de familles qui ont fui les persécutions, la guerre ou tout simplement la misère. Devant l'émotion suscitée par l'affaire, Brice Hortefeux, le ministre de l'Immigration et de l'identité nationale, n'a concédé qu'un dérisoire répit dans la traque dont la famille est victime, en lui

accordant une autorisation provisoire de séjour de six mois.

Les circulaires officielles du ministère, qui encouragent les fonctionnaires à faire du zèle, démentent les déclarations du ministre, qui affirme que les procédures d'expulsion n'avaient pas été intensifiées cet été. Ainsi, la circulaire datée de juillet et émanant d'une préfecture de la région Ile-de-France, publiée par le journal *Libération* du 11 août, demande aux policiers de « *traiter prioritairement* » les dossiers des

sans-papiers et d'effectuer des vérifications à domicile dans le but d'accélérer les procédures d'expulsion. Il est également question de ficher les sans-papiers au FPR (le fichier des personnes recherchées) qui recense les délinquants.

Vendredi 10 août, une manifestation a réuni 200 personnes à Amiens, venues soutenir la famille d'Ivan et protester contre les rafles et les expulsions de sans-papiers. Mardi 14 août, le Réseau éducation sans frontière a

appelé à manifester à Amiens et à Paris, et d'autres manifestations de protestation contre les expulsions et de soutien aux sans-papiers sont organisées par différentes associations et partis. Face à la multiplication des arrestations et des expulsions, les réactions de solidarité d'une partie de la population sont plus que jamais nécessaires. Lutte Ouvrière s'associe à toutes ces initiatives.

Nadia CANTALE

Rappel à l'ordre

Un courrier adressé par le préfet aux maires du département de l'Oise les met en garde contre les « *opérations de parrainage d'étrangers en situation irrégulière* ». Ce courrier, « *à caractère national* » précise la préfecture, souligne que les actions de parrainage peuvent tomber sous le coup de la loi qui sanctionne « *toute personne qui*

aura, par aide directe ou indirecte, facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irréguliers d'un étranger en France ».

Ce « *rappel* » vise donc les élus, en particulier les maires qui organisent des cérémonies symboliques au cours desquelles ils s'engagent à suivre les dossiers de sans-papiers et à les aider dans leurs démarches.

Au fronton des mairies, on peut lire la devise « *liberté, égalité, fraternité* ». Des mots, rien que des mots, qui n'empêchent pas Hortefeux et ses semblables de considérer comme des délinquants ceux qui ont un geste fraternel vis-à-vis des « *sans-papiers* » !

N.C.



commerce et d'industrie et de la Bourse du travail de Lille, la plupart ont dû être libérés, pour vice de forme de la procédure lors de leur arrestation, par décision des juges des libertés et de la détention (JLD). Mais les tribunaux administratifs de Lille et de Toulouse ont déjà commencé à rejeter les recours contre leur expulsion que les avocats des sans-papiers avaient déposés.

Claude THIÉRAM

• Amiante

L'État agit... pour exonérer les patrons de leurs responsabilités

Le Fiva, le Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante, fait état dans son dernier rapport annuel d'une forte augmentation du nombre de demandes d'indemnisation entre juin 2006 et mai 2007 : + 32 %. Il a reçu au total sur cette période près de 22 700 demandes, et plus de 47 000 depuis juillet 2002.

Cet accroissement récent est sans nul doute dû au fait qu'il était prévu à l'origine que les demandes pour les maladies constatées ou les décès survenus avant le 31 décembre 2002 ne seraient plus acceptées après le 31 décembre 2006.

Depuis, sous la pression des organisations de malades, cette date de prescription a été repoussée d'un an, au 31 décembre 2007.

Un cas sur cinq des maladies liées à l'exposition à l'amiante est un cancer et trois mille personnes en meurent chaque année en France. Les malades ont deux voies de recours : le Fiva, alimenté par l'État et l'Assurance-maladie, et qui permet une indemnisation plus rapide, et les tribunaux des affaires de la Sécurité sociale (TASS), devant lesquels ils peuvent demander la condamnation de leur employeur pour faute inexcusable.

Le Fiva a déjà versé 1,4 mil-

liard d'euros d'indemnisations depuis son activation fin 2001. On prévoit 100 000 décès d'ici à 2025 et le montant des indemnisations augmentera en conséquence. C'est pour tenter de limiter le nombre de demandes concernant le passé que les pouvoirs publics, qui doivent alimenter en partie les caisses du Fiva, conjointement avec les caisses d'assurance-maladie, ont institué une date de prescription pour leur dépôt. Décision scandaleuse, d'autant que l'État et les patrons, qui connaissent depuis longtemps la gravité et la nocivité de l'exposition à l'amiante, ne s'étaient pas montrés si vigilants pour interdire son exploitation.

Le rapport annuel de l'Andeva, l'Association nationale de défense des victimes de l'amiante, note qu'après plusieurs années de progrès « 2006-2007 a vu se développer une offensive pour remettre en cause les droits acquis par les victimes de l'amiante ».

Le montant de certaines indemnisations a tendance à baisser, notamment celles décidées par les TASS, que les juges ne sont pas vraiment tenus de justifier. Il y a aussi une campagne des pouvoirs publics et du patronat pour exclure du champ des maladies professionnelles et des causes d'indemnisation les plaques pleurales (70 % des maladies profession-

nelles indemnisées), manifestations jugées les plus bénignes de la maladie. Ces modifications, si elles étaient entérinées, « prépareraient une remise en cause des critères d'indemnisation du cancer broncho-pulmonaire associé à des plaques pleurales », pense l'Andeva.

D'autres conflits portant sur les mots et les définitions visent à écarter les risques, pour les patrons, liés à l'accusation de faute inexcusable, à rendre plus difficile aux malades de faire la preuve que leur maladie est d'origine professionnelle. D'autres attaques visent l'existence même du Fonds de cessation d'activité anticipée des travailleurs de l'amiante, jugé trop coûteux, alors qu'il est loin de bénéficier à tous ceux, même contaminés, qui devraient y avoir droit, explique l'Andeva, qui prépare conjointement avec la Fnath une manifestation nationale des victimes de l'amiante, le 13 octobre à Paris.

Ainsi, tout est fait pour exonérer les patrons de leurs responsabilités. Ils ont eu tout loisir pendant des décennies de laisser les travailleurs s'exposer à des risques mortels. Et aujourd'hui, le gouvernement vient au secours de ces mêmes patrons pour leur éviter d'amputer les profits qu'ils ont pu faire en toute impunité.

Pierre LEMAIRE

• Arcelor Mittal

Profits et morale patronale

Le trust sidérurgique Arcelor Mittal a annoncé une augmentation spectaculaire de ses profits. Cette augmentation est due essentiellement à la hausse des prix des aciers, elle-même due à une forte demande et à la limitation des investissements qui permettent d'améliorer la productivité. Mais si les bénéfices augmentent fortement, ce n'est pas le cas des salaires. À Arcelor-Dunkerque, la direction a accordé cette année 2 % d'augmentation générale, 270 euros de primes en trois fois et 1,2 % d'augmentations individuelles. Loin, très loin de l'essor des profits.

Indépendamment de la production, la direction d'Arcelor Mittal se donne les moyens, en regroupant la direction des aciers plats dans la société Luxco, basée au Luxembourg, de transférer tous les bénéfices de cette branche dans ce paradis fiscal au cœur de l'Europe, et donc de payer encore moins d'impôts. Dans le même temps, elle négocie avec les syndicats un « code d'éthique » devant s'imposer à toutes les usines et à tous les salariés du groupe. Le but de ce code est d'affirmer la toute-puissance patronale et

d'encadrer au maximum les travailleurs.

La CGT, qui le dénonce, précise que ce code exige notamment que « les employés qui souhaitent exercer une fonction élective doivent en informer leur supérieur hiérarchique ou le directeur juridique », ou encore dit : « Chacun de nous (les membres du personnel d'Arcelor-Mittal) est responsable des valeurs d'Arcelor Mittal dans sa vie quotidienne en tant qu'employé de la société. Nous devons nous efforcer de vérifier le respect par tous de nos règles de conduite. Il va sans dire que toute conduite contraire à ces règles est passible d'une mesure disciplinaire pouvant aller jusqu'à la résiliation du contrat de travail, conformément aux règles et procédures applicables. » La direction voudrait organiser ainsi un contrôle permanent sur les travailleurs.

Cette volonté des patrons d'avoir à leur disposition des salariés pieds et poings liés peut se heurter à un obstacle majeur : un refus des travailleurs d'accepter un tel avenir.

Serge VIARD

Un an après la fusion, les bénéfiques flambent

Pour le premier semestre 2007, les bénéfiques du nouveau groupe constitué de la fusion d'Arcelor et de Mittal battent de nouveaux records : plus 45 % ! Ils se sont élevés à 5 milliards de dollars pour un chiffre d'affaires de 51,6 milliards, en hausse lui de seulement 19 %. Les bénéfices représentent une part toujours plus grande des richesses créées, puisqu'ils augmentent bien plus que les ventes. Les actionnaires adorent ça : le cours de l'action suit le cours des bénéfices, puisqu'il s'est envolé de 41 % depuis un an.

Bref, la fusion paye pour les actionnaires. Très décriée par la droite – et la gauche – à l'époque, sous prétexte qu'Arcelor et Mittal n'avaient rien de commun, pas la même « culture », plus personne ne la critique aujourd'hui. La culture commune est celle de l'oseille.

Pour les travailleurs, des Wendel à Sacilor, Usinor ou Arcelor, c'est toujours la même ritournelle : travailler plus, à moins nombreux, pour pas plus cher.

Étienne HOURDIN

Deux brochures de Lutte Ouvrière

La force des travailleurs, c'est la grève ! Six semaines de lutte pour les salaires à Peugeot- Citroën Aulnay
Prix : 2 euros

La Réunion Histoire d'une île et de ses travailleurs
Prix : 6 euros

Envoi contre un chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière - Ajouter 1 euro pour frais d'envoi - Bien indiquer l'adresse d'expédition



France Télécom

L'endettement, un drôle d'argument de la direction

Si la société France Télécom est lourdement endettée, ce n'est pas à cause du service que les travailleurs rendent encore, malgré la politique de la direction, aux usagers. Les 42 milliards d'euros de dettes ne correspondent pas non plus à des investissements dans du nouveau matériel. En grande partie, c'est le résultat d'acquisitions, à prix d'or, d'autres opérateurs de télécommunications comme Orange en Grande-Bretagne (dont le nom est devenu la marque commerciale de

France Télécom), d'Amena en Espagne ou encore de TP SA en Pologne, où France Télécom a déjà supprimé des dizaines de milliers d'emplois.

Cette année, la direction favorise encore l'accroissement de la dette en augmentant de 20 % les dividendes distribués aux actionnaires. Ce qui ne l'empêche pas de

justifier les suppressions d'emplois au nom de la lutte contre l'endettement !



Une distribution d'actions empoisonnée

France Télécom a distribué au personnel un prospectus annonçant que chacun va bénéficier gratuitement d'un certain nombre d'actions de la société. Cette attribution, est-il précisé, « est destinée à mobiliser les équipes autour des projets du groupe et à les associer à la réussite de NexT ». Or ce plan NexT compte parmi ses objectifs le désendettement de France Télécom, objectif qui implique 22 000 suppressions d'emplois en trois ans, sur une période

comprise entre avril 2006 et avril 2009 ! Il faudra donc attendre avril 2009 pour que les employés deviennent « propriétaires » des actions promises aujourd'hui, et avril 2011 pour les monnayer si la « condition de performance » a été réalisée.

Les salariés de France Télécom se sont vu proposer à de multiples reprises d'acheter des actions. Cela avait commencé dès le début de la privatisation de France Télécom par le gouvernement

Jospin en octobre 1997. Maintenant, la direction accorde un cadeau empoisonné accompagné de pressions pour que certains démissionnent et que les autres acceptent des conditions de travail dégradées.

À la place de ces actions de la direction, mieux vaudrait l'action du personnel afin d'empêcher les suppressions d'emplois envisagées et assurer les embauches nécessaires.

Correspondant LO

• Aubagne (Bouches-du-Rhône)

Au sein d'une agence

Chaque fois que la porte de l'agence s'ouvre, un capteur comptabilise les entrées. C'est à partir de ce comptage que les objectifs de vente de l'agence puis des employés sont calculés.

En plus du compteur de flux pour les clients, la caméra espionne les employés, pour prétendument les aider à gommer leurs imperfections, afin de toujours vendre plus et mieux.

En effet, d'après les grands gourous de la vente, il leur manquerait toujours un petit quelque chose, pas assez de « rebond » comme ils disent. Ce fameux « rebond », ce serait la capacité à vendre

n'importe quoi à partir de la moindre question d'un client, que cela soit une erreur sur sa facturation ou un renseignement sur l'abonnement.

Le commercial est monté en épingle mais une multitude de tâches sont quotidiennement rajoutées.

Pour une nouvelle installation de téléphone par exemple, il faut fixer une date en liaison avec le service technique, mais à cause du manque de personnel le suivi ne peut matériellement pas se faire. Pour l'usager ce sont alors des heures d'attente infructueuse ; et celui-ci, excédé, se retourne vers le seul interlocuteur qu'il peut

saisir, le personnel de l'agence.

En agence aussi des postes ont été supprimés. Auparavant, des employés au fait de toutes les nouveautés tournaient dans les différentes agences afin de mettre en place la présentation du matériel. Avec la suppression de ces postes, c'est aux vendeurs de « décorer » leurs agences.

Les économies faites par France Télécom le sont aussi sur le matériel de base, comme le câble ou les centraux téléphoniques. Cela a des conséquences désastreuses pour les abonnés. Certains abonnés voient leur télé-

Travailleurs, hauts cadres et gros actionnaires

Chacun des 100 000 salariés de France Télécom touchera un nombre d'actions variant de 60 à 200 suivant sa place dans la hiérarchie (ce qui représente un montant de 1 200 à 4 000 euros), le total ne représentant que 0,39 % du capital de France Télécom. Rien de comparable avec un plan de distribution de stock-options destiné au maximum à 1 200 cadres dirigeants. D'un côté, 1 200 bénéficiaires qui représentent 0,42 % du capital et, de l'autre, 100 000 qui en représentent 0,39 %.

Au total, après toutes les offres présentées comme allé-

chantes faites aux salariés depuis dix ans, ceux-ci « possèdent » à peine 4 % du capital de l'entreprise (3,64 % au 31 décembre dernier) alors que l'État, qui vient de vendre une nouvelle part de ses actions, en détient désormais 27,4 % et les actionnaires privés près de 70 %.

L'ancien service public France Télécom est ainsi aux mains de capitalistes de la banque, des assurances et autres fonds d'investissements, dont les intérêts dictent les suppressions d'emplois et des salaires le plus bas possible.

Un site qui peut préparer la suite

Pour permettre au personnel de France Télécom d'exprimer ses inquiétudes, les syndicats Sud et CFE-CGC ont mis en place, par l'intermédiaire d'un site internet, un « observatoire du stress ». Les salariés peuvent y répondre à un questionnaire pour donner, à partir de leur situation personnelle, leurs appréciations concernant les conséquences pour eux de la politique menée par l'entreprise.

Ils ont en effet de quoi dénoncer... et c'est sans doute pourquoi l'initiative n'a pas plu à la direction, qui a aussitôt blo-

qué les accès vers le site par le réseau interne ! La direction sait bien, notamment, qu'avec ses restructurations brutales elle met les salariés dans des situations catastrophiques.

Il est à souhaiter que les salariés ne se contentent pas d'utiliser ce site internet « anti-stress » pour faire connaître leurs problèmes, mais qu'ils se mobilisent sur le terrain pour défendre leurs emplois. C'est un moyen de prévenir le stress !

Correspondant LO



techniciens, 15 jours est un minimum.

Mais même ceux qui acceptent toutes les lubies des dirigeants de France Télécom, comme de revêtir des gilets orange, ceux qui acceptent de rebondir sur un client en lui vendant un matériel dont il n'a aucun besoin, n'ont droit à aucune reconnaissance. Au contraire !

Résultat, il y a de plus en plus de gens qui craquent, qui dépriment, devant les mutations, les mises au placard, les incertitudes du lendemain.

Ces employés en arrivent à être malades jusqu'à devenir inaptes.

Correspondant LO

• Niger

Sous la férule d'Areva

Le bras de fer qui opposait le gouvernement nigérien à Areva s'est conclu par un accord moins favorable que le précédent pour la multinationale française. Areva paiera 61 euros au lieu de 42 le kilo d'uranium, un peu plus cher donc, mais toujours très en dessous des cours mondiaux. Areva perd son monopole d'exploitation des mines nigériennes, laissant au gouvernement du pays la possibilité de vendre pour son propre compte une partie de l'uranium au prix des cours mondiaux.

Ancienne colonie française, le Niger est classé parmi les pays les plus pauvres du monde par les Nations unies ; un des pays les plus exploités du monde devrait-on plutôt dire. Areva, constructeur de centrales nucléaires, y exploite deux mines, dont il tire entre le tiers et la moitié de ses besoins.

La crise a été rendue publique après que le gouvernement nigérien a décidé, le 25 juillet, d'expulser le directeur général d'Areva-Niger (un ancien membre du groupe chargé de s'occuper de l'Afrique sous Mitterrand), l'accusant de soutenir un mouvement rebelle touareg dans le nord du pays. Cette expulsion faisait suite à celle, un mois plus tôt et sous la même accusation, du responsable sécurité d'Areva, un colonel en retraite de l'armée française, ancien attaché militaire à l'ambassade de France à Niamey.

Mais le fond du problème est évidemment dans le fait que

le gouvernement nigérien entend, et c'est normal, vendre un peu plus cher son uranium. Le cours de celui-ci flambe dans le monde depuis trois ans. Il a progressé de 70 % en 2005 et de 100 % en 2006 et rien ne laisse penser que ce phénomène, alimenté par la reprise de la construction de centrales nucléaires,

est proche de s'arrêter.

L'accord desserre donc un tout petit peu l'emprise d'Areva sur le Niger, mais maintient le pillage. Et qui dit pillage, dit aussi conditions honteuses dans l'exploitation des mines.

Dans un communiqué d'avril 2007 publié par la Cri-rad, un organisme indépendant

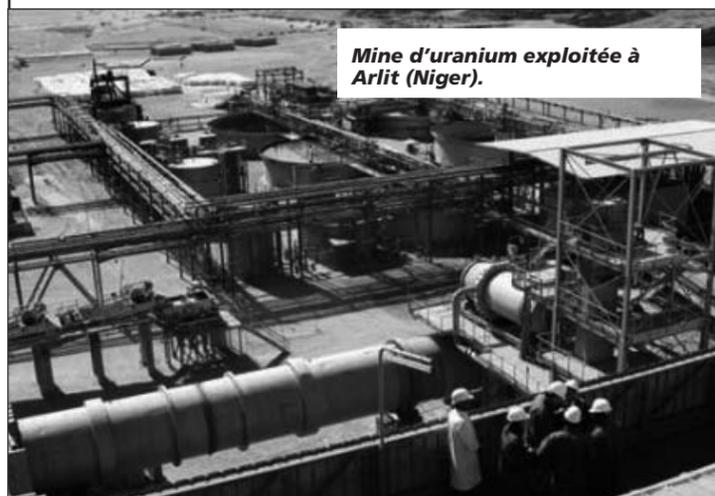
de contrôle sur la radioactivité, il est fait état des difficultés d'enquêter sur place (pressions sur l'ONG locale, confiscation des appareils de mesure lors d'une visite d'étude...). Et les faits rapportés ne plaident guère en faveur d'Areva. L'eau distribuée à la population est contaminée au-dessus des normes admises par l'Organisation mondiale de la santé. Les ferrailles abandonnées, dont se sert la population qui manque de tout, sont elles aussi contaminées. Les déchets de l'extraction du minerai sont accessibles à tous,

puisque stockés à l'air libre et au vent. « *Les activités minières conduisent à la dispersion de poussières radioactives et à de forts transferts de gaz radioactifs (radon) à l'atmosphère. (...) Les conditions de sécurité très insuffisantes* », affirme le rapport.

Mais dans la mini-crise de cet été, c'est évidemment au secours d'Areva qu'ont volé Sarkozy et Bockel, un de ses ministres transfuges du PS. L'exploiteur présenté comme la victime. Un comble !

Pierre LEMAIRE

Un pays soumis au pillage impérialiste



Au Niger, l'espérance de vie, l'accès à l'éducation et les revenus des habitants sont si faibles qu'ils placent ce pays au dernier rang mondial de l'indice du développement humain.

Pourtant ce pays est loin d'être dépourvu de richesses naturelles. Il est notamment le troisième producteur mondial d'uranium et le deuxième fournisseur d'uranium de la France. Un minerai sans lequel EDF devrait arrêter bon

nombre de ses centrales nucléaires.

Le Niger possède donc de précieuses ressources. S'il reste à la traîne en matière de développement, c'est bien la preuve que ses ressources ne servent pas à améliorer les conditions de vie de la population, mais sont scandaleusement pillées par des trusts comme Areva, qui ont un quasi-monopole d'exploitation.

R.M.

• Irak

L'impérialisme porteur de civilisation ? Celle des cimetières

Dans un rapport alarmant publié le 30 juillet dernier, plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) dénoncent les conditions d'existence de la population irakienne, bien pires que celles qui régnaient avant l'invasion américaine.

Les massacres ne font que se succéder. Pour le seul mois de juillet, 1 652 civils auraient été

tués, un chiffre terrible, certainement en dessous de la réalité. 43 % de la population irakienne vit dans un état de grande pauvreté. Quatre millions sont « en grand besoin de nourriture et de médicaments », deux millions de personnes sont déplacées à l'intérieur même des frontières de l'Irak, forcées de quitter leur foyer pour échapper à la violence de la guerre civile.

Plus de deux autres millions sont réfugiés dans les pays limitrophes de Syrie et de Jordanie.

Près des trois quarts de la population n'a pas un accès permanent à l'eau potable. Les foyers encore reliés au réseau électrique ne peuvent en bénéficier que deux heures par jour. La malnutrition infantile, qui était de 19 % en 2003, atteint maintenant 28 %. L'accès à la

scolarisation a reculé, privant plusieurs centaines de milliers d'enfants de toute scolarité.

L'Irak est devenu un pays sans emploi, où plus de la moitié des hommes et des femmes ne peuvent plus accéder à une activité rémunérée. Quant au personnel qualifié – ingénieurs, enseignants ou encore personnel soignant – 40 % d'entre eux ont fui l'Irak.

Cette guerre a fait déjà plus de 650 000 victimes. Les grandes puissances, au premier rang desquelles les États-Unis, qui avaient prétendu en 2003 débarrasser l'Irak d'un dictateur, n'ont réussi qu'à répandre le chaos et à livrer la population à des bandes armées rivales. Elles n'ont apporté que la civilisation des cimetières.

David MARCIL

La guerre, ça rapporte aux marchands de mort

Le groupe britannique BAE Systems a annoncé un bénéfice net en hausse de 27,2 %, soit près de 760 millions d'euros. Ce groupe, spécialisé dans la fabrication de navires de guerre, de sous-marins nucléaires, de missiles, a depuis peu acquis un groupe américain spécialisé dans la construction d'engins militaires terrestres. Or c'est dans ce secteur que les résultats les plus importants en termes de bénéfices ont été réalisés.

La direction du groupe s'est même ouvertement félicitée de

devoir ses profits au « *tempo soutenu des opérations militaires* », ajoutant que celles-ci continuent à « *générer une croissance de la demande d'armement terrestre pour les forces américaines et britanniques* ».

Autrement dit, la guerre en Irak est directement responsable des profits de ce groupe de marchands de mort.

Les dirigeants de BAE sont optimistes pour leur avenir et ont indiqué que « *les perspectives de croissance précédemment énoncées pour l'ensemble de*

l'année devraient bénéficier davantage encore des secteurs américain et britannique, où la croissance dépasse les attentes ».

Voilà qui est parler clair et cru. Ces capitalistes ne précisent pas quelles étaient leurs attentes, ni combien leur rapporte chaque mort irakien, américain ou anglais. Mais qu'importe, cela leur rapporte suffisamment pour qu'ils puissent dormir sur leurs deux oreilles.

D.M.

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

Écologie : nature ravagée, planète menacée par le capitalisme !
(n° 106 - exposé du 26 janvier 2007)

Amérique latine : les gouvernements entre collaboration et tentatives de s'affranchir de la domination des États-Unis
(n° 105 - exposé du 24 novembre 2006)

L'Afrique malade du capitalisme
(n° 104 - exposé du 16 juin 2006)

Les anciennes Démocraties populaires aujourd'hui
(n° 103 - exposé du 28 avril 2006)

L'Inde : de l'exploitation coloniale au développement dans l'inégalité
(n° 102 - exposé du 10 mars 2006)

La Chine : nouvelle superpuissance économique, ou développement du sous-développement ?
(n° 101 - exposé du 27 janvier 2006)

États-Unis : la société capitaliste la plus puissante à la lumière de la catastrophe de la Nouvelle-Orléans
(n° 100 - exposé du 5 octobre 2005)

Prix : 2 euros. Envoi contre cinq timbres à 0,54 euro par brochure

Il y a quarante ans

• États-Unis

Les émeutes de Detroit en juillet 1967

Il y a quarante ans, la fin du mois de juillet 1967 était marquée dans plus d'une centaine de villes des États-Unis par le soulèvement de la population noire. C'est à Newark (non loin de New York) et surtout à Detroit (Michigan), capitale de l'industrie automobile, que ces véritables insurrections urbaines furent les plus puissantes.

Cet été 1967 était le quatrième au cours duquel des Noirs américains s'insurgeaient et affrontaient la police, la Garde nationale ou l'armée, et fut le point culminant de ces manifestations. C'était le signe visible de la radicalisation d'un mouvement qui avait débuté douze ans plus tôt pour exiger l'égalité des droits entre Noirs et Blancs.

De Newark à Detroit

À Newark, près de New York, les émeutes durèrent du 12 au 17 juillet 1967, transformant une ville de 400 000 habitants en un champ de bataille. Les autorités firent appel à la Garde nationale. Au total, il y eut 23 morts et 2 000 blessés. 1 500 Noirs furent jetés en prison et des engins blindés patrouillèrent la ville pour y ramener le calme. L'émeute s'étendit à plusieurs villes proches.

Une semaine plus tard, elle gagnait Detroit, ville jugée si prospère, y compris pour les Noirs, que les autorités locales s'étaient vantées qu'aucune émeute ne pouvait s'y produire. Avec 1,6 million d'habitants, dont 35 % de Noirs, Detroit était la cinquième ville des États-Unis. C'était aussi la capitale de l'industrie automobile.

Les affrontement éclatèrent dans la 12^e rue, une rue où la population, majoritairement noire, s'entassait et où la densité de population était le double de

celle du reste de la ville. Les affrontements durèrent du 24 au 28 juillet et dépassèrent en ampleur toutes celles que les États-Unis avaient pu connaître jusqu'alors. Elle touchèrent également les villes proches. On s'attaqua aux magasins, ce que la population, goguenarde, appelait « faire ses courses à l'œil ». Des Blancs des quartiers pauvres, dont les conditions de vie n'étaient pas meilleures que celles des Noirs, se joignirent au mouvement. La production automobile des trois « grands » (Chrysler, Ford et General Motors) fut stoppée. Toute l'activité du centre-ville fut paralysée. Les manifestants s'affrontèrent avec les forces de l'ordre avec des pierres, des bouteilles vides, des cocktails molotov, et parfois des fusils. Il fallut la police, la Garde nationale, les chars et deux divisions de parachutistes qui avaient participé à la guerre du Vietnam, en tout 20 000 hommes, pour reconquérir la ville, rue par rue. Au total, 4 000 personnes furent arrêtées, dont 10 % de Blancs. La répression fit 43 morts et 2 000 blessés. Il y eut 1 500 magasins pillés et 1 200 incendies. 2 000 bâtiments furent détruits. Les dégâts furent évalués à 7 milliards de dollars.

Une population noire exaspérée

En 1964, une nouvelle loi pour l'égalité des droits avait été



adoptée, mais elle n'avait pas effacé les inégalités sociales, et notamment le fait que le chômage frappait deux fois plus les travailleurs noirs que les blancs. La population noire était d'autant plus exaspérée que la jeunesse noire payait un lourd tribut dans la guerre du Vietnam.

Les racines de la révolte étaient à rechercher plus loin. C'est parce qu'ils appartenaient à une minorité opprimée que la majorité des Noirs américains étaient surexploités, devaient occuper les pires emplois, être les premiers licenciés et vivre dans des taudis. Mais c'est parce que la société est divisée en classes qu'existent les emplois mal payés, le chômage et les logements insalubres.

Depuis 1963, une partie du mouvement noir cherchait à aller plus loin que là où les dirigeants modérés, comme Martin Luther King, entendaient le canaliser. Il se trouva des dirigeants radicaux, comme Malcolm X et d'autres, pour faire planer la menace d'une destruc-

tion de la société par les Noirs si on n'en finissait pas avec le racisme. Mais aucun d'entre eux n'arriva vraiment à conclure qu'il fallait abattre le capitalisme, et mobiliser pour cela les ouvriers, y compris les ouvriers blancs.

La lutte des Noirs américains réussit finalement à faire disparaître les traits les plus voyants du racisme. Les politiciens blancs gérant les villes comportant une importante communauté noire furent remplacés par des politiciens noirs. En même temps un plus grand nombre de postes de fonctionnaires, de professions libérales ou d'encadrement des entreprises s'ouvrirent à la petite bourgeoisie noire et à d'autres minorités.

Quelques concessions

Il y eut aussi des concessions faites aux travailleurs. Les minorités ne furent plus uniquement condamnées aux emplois les pires et les plus mal payés. Les portes de bien des

entreprises s'ouvrirent aux ouvriers noirs. À Detroit, après les émeutes, les firmes automobiles ouvrirent des bureaux d'embauche au cœur du ghetto. Les salaires augmentèrent. Les plus défavorisés purent bénéficier de systèmes d'aide et d'assistance sociale. On créa des tickets d'alimentation et l'aide médicale gratuite. On développa des services publics dans les municipalités.

Ces concessions ne mettaient certes pas fin au capitalisme. Elles ne changeaient même pas fondamentalement le sort des plus pauvres. Cependant, il fallut pour les imposer cette insurrection des couches les plus exploitées, sous la pression d'une colère accumulée, révolte qui avait semblé assez menaçante pour que les responsables politiques cherchent à désamorcer la bombe qu'ils avaient contribué à mettre en place.

Jacques FONTENOY

• Arctique

Les relations internationales s'échauffent

Le 2 août, un sous-marin russe plantait le drapeau de son pays à plus de 4 000 mètres sous les glaces du pôle Nord. Le Premier ministre canadien répondait en se rendant trois jours « sur place » et son ministre des Affaires étrangères déclarait : « La souveraineté du Canada sur l'Arctique est indiscutable. » Le gouvernement canadien annonce 7 milliards d'investissements de dollars canadiens,

soit 5,25 milliards d'euros sur 25 ans pour la construction d'une base militaire dans le Grand Nord. Les États-Unis lorgnent eux aussi sur cette région du monde et ont prévu d'intensifier leurs sondages des fonds. Les Danois et les Norvégiens envoient des expéditions scientifiques.

L'intérêt soudain pour cette région tient à plusieurs raisons. Les scientifiques estiment que le

réchauffement de la planète devrait faire disparaître la banquise pendant l'été d'ici à 2050. Du coup, les richesses qui se trouvent aujourd'hui sous la banquise pourraient devenir exploitables. Selon les estimations, il y aurait l'équivalent de 25 % des réserves mondiales de pétrole et de gaz. Perspectives qui ne peuvent qu'éveiller les désirs de prendre pied sur ce désert de glace.

Alors même que ces États (comme d'autres) restent inactifs pour éviter le réchauffement de la planète, la soif du profit agit par contre pour revigorer les antagonismes nationaux. Et comme une commission de l'ONU doit statuer, en 2013, sur l'étendue de la zone d'exploitation économique attribuée aux différents États côtiers de l'océan Arctique, les protagonistes s'agitent. Le

pétrole n'attend pas. On assiste à une empoignade pour accaparer des richesses, dans laquelle chacun essaie de faire évoluer la situation en sa faveur en étant présent d'une façon ou d'une autre.

Tout cela laisse à penser que les ours blancs ne devraient pas seulement être les victimes du réchauffement climatique dans les années à venir.

• Allemagne

La justice veut interdire la grève des cheminots



Le tribunal du travail de Nuremberg a interdit, le mercredi 8 août, la grève pour les salaires qui devait démarrer le lendemain à la Deutsche Bahn (DB), les chemins de fer allemands.

Pourtant le syndicat des conducteurs de locomotives (GdL), qui avait appelé à la grève, avait respecté la procédure légale pour pouvoir déclencher une grève. Après des semaines de négociation avec la direction, devant l'absence de proposition sérieuse de celle-ci, il avait organisé un vote par correspondance de ses adhérents, qui avaient voté à 95,8 % le principe d'une grève illimitée. La direction du syndicat avait alors prévu de paralyser, à partir du 9 août, le trafic de marchandises et de bloquer le trafic des voyageurs quelques jours plus tard.

Mais, arguant que la grève menacerait « l'ensemble de l'économie, en particulier dans une période de voyages intensifs, de dégâts économiques immenses », les juges ont décidé d'interdire cette grève jusqu'au 30 septembre. Décision qui revient à supprimer dans les faits le droit de grève, pourtant garanti constitutionnellement. Elle fait suite à une décision similaire qui avait interdit, le 10 juillet, un débrayage de trois heures. Mais les dirigeants de GdL avaient alors attendu que la décision leur soit expressément notifiée pour donner l'ordre de reprendre le travail... un quart d'heure seulement avant la fin prévue du débrayage. Cet acharnement juridique n'est évidemment pas étranger à la décision du gouvernement, votée récemment par le Parle-

ment, de privatiser à partir de 2008 la Deutsche Bahn, qui a déjà été transformée depuis des années en société anonyme.

Cela n'a pas empêché, ce même 9 août, que des débrayages paralysent en grande partie pendant deux heures les réseaux du S-Bahn (l'équivalent du RER) de Berlin et de Hambourg, des secteurs qui ne tombaient pas sous le coup de l'arrêté du tribunal. Et dès le 10 août, GdL a obtenu, en appel, l'annulation de la décision juridique, à condition d'accepter une médiation de deux experts... issus du parti de droite CDU ! Pour l'instant, le syndicat s'est rangé à cette décision et a déclaré qu'il ne lancerait pas de nouvelle grève avant le 27 août.

En Allemagne, il n'y a pas de réglementation sur le service minimum, mais bien d'autres limitations au droit de grève existent, puisque celle-ci est pratiquement interdite pendant toute la durée d'une convention collective salariale. Mais l'acharnement de la DB, du gouvernement de coalition CDU-SPD et de la justice contre les agents de conduite témoigne de la crainte que ceux-ci inspirent : lors des débrayages précédents, les 3 juillet et 10 juillet, le trafic ferroviaire avait été fortement perturbé dans l'ensemble du pays. Alors les cheminots n'ont peut-être pas dit leur dernier mot, d'autant que l'opinion publique ne leur est pas hostile : deux sondages publiés en juillet indiquent qu'entre 69 et 71 % de la population comprend ce mouvement.

Henri MARNIER

L'arrogance patronale

Le conflit en cours s'inscrit dans le cadre du renouvellement de la convention salariale des cheminots. Après quelques débrayages début juillet, les deux principaux syndicats du secteur ont signé un accord avec la direction de la DB, se traduisant par une augmentation annuelle de 2,8 % pour les 134 000 salariés de l'entreprise (ils réclamaient au départ une hausse de 7 %). De son côté, le syndicat GdL, qui regroupe la majorité des agents de conduite, réclame la création d'une grille salariale spécifique aux roulants (agents de conduite, contrôleurs et personnels de restauration des trains). Il veut en particulier que le salaire d'embauche des agents de

conduite soit porté, sans les primes, d'environ 1 970 euros brut (soit environ 1 500 net pour 41 heures par semaine) à 2 500 euros, ce qui représenterait une augmentation de 31 %.

La collaboration de classe manifeste des uns (Transnet s'est ainsi prononcé depuis longtemps pour la privatisation de la DB et a exhorté la direction de la Deutsche Bahn à ne pas céder aux exigences de GdL) et l'attitude corporatiste de GdL, qui réclame un accord séparé pour les roulants, ne sont pas de nature à renforcer la solidarité de l'ensemble des cheminots. D'autant qu'une partie d'entre eux ont le statut de fonctionnaires et n'ont pas le droit de grève. Mais le mou-

vement engagé par les roulants est aussi l'expression du ras-le-bol contre les attaques qui s'intensifient depuis des années : allongement du temps de travail, perte de 9,5 % du pouvoir d'achat des agents de conduite depuis 1994, cession de nombreux parcours à des sociétés ferroviaires privées.

La DB a largement de quoi augmenter les salaires : en 2006 le groupe a enregistré, avec 2,1 milliards d'euros, le profit le plus élevé de son histoire. Quant aux membres du conseil d'administration, qui qualifient d'exorbitantes les revendications de GdL, ils se sont octroyé une augmentation de rémunération de 62 % l'an passé !

• Brésil

Avec Lula, les riches encore plus riches

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le Brésil offre des contrastes violents entre riches et pauvres. Mais ils se sont encore accentués depuis que Lula est arrivé à la présidence début 2003.

Les affaires sont florissantes. Profitant de taux d'intérêts longtemps proches de 18 %, les grandes banques Bradesco, Itau et Banco do Brasil sont les championnes du profit, dépassées seulement par la compagnie pétrolière Petrobras. Chouchoutés par l'État, présentés comme des exemples par Lula, les grands secteurs exportateurs (soja, canne à

sucré, viande, minerais) n'ont jamais fait autant de bénéficiaires. L'indice Bovespa de la Bourse de Sao Paulo (l'équivalent du CAC 40) a progressé de 40 % en 2006.

Toute cette richesse revient à la bourgeoisie. Le pays compte 130 000 millionnaires en dollars, plus que l'Inde ou la Russie. Leur fortune est estimée à 573 milliards de dollars, la moitié du produit intérieur brut. Le secteur du luxe explose, avec 32 % de croissance en 2006. Les résidences pour millionnaires se multiplient, avec pistes pour hélicoptères privés,

systèmes de sécurité sophistiqués, voitures blindées et gardes du corps. Traditionnelles à Rio et Sao Paulo, elles essaient maintenant dans toutes les régions de ce pays seize fois grand comme la France.

Lors de sa campagne électorale de 2002, Lula avait promis de s'attaquer à la pauvreté, en distribuant une aide alimentaire à 44 millions de Brésiliens, en créant 10 millions d'emplois, en distribuant des terres à 12 millions de paysans sans terre. Ces promesses, non tenues, il les renouvelait lors de sa campagne de 2006 : « L'adversaire, mainte-



nant, ce sont les injustices sociales ». Ses partisans assurent que la pauvreté reculerait, lentement certes, mais reculerait quand même grâce aux programmes d'assistance aux plus pauvres.

On ne voit guère ce recul. Par contre, on peut mesurer la progression fulgurante des profits et des revenus des riches.

Vincent GELAS